



- Pour le retrait de la loi « sécurité globale » et la loi « séparatisme »
- Abrogation des décrets du 2 décembre 2020
- Pour la levée immédiate de l'état d'urgence

Les Unions Départementales CGT, FO, Solidaires et FSU, informées de l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Libre Pensée à manifester le 20 mars 2021 à Brive-la-Gaillarde à partir de 11h devant la sous-préfecture, décident de répondre favorablement et de poursuivre la mobilisation engagée depuis le 21 novembre 2020 pour l'abandon des lois et des décrets liberticides qui portent gravement atteinte aux libertés individuelles et collectives.

En effet, le gouvernement profitant des pouvoirs exceptionnels de l'état d'urgence sanitaire remet en cause les libertés fondamentales. La proposition de loi « sécurité globale » adoptée par une majorité de députés à l'Assemblée Nationale le 24 novembre 2020 s'inscrit dans cet arsenal sécuritaire et répressif.

Les demandes portées par les mobilisations précédentes n'ont pas été entendues ou pire ont donné lieu à une réécriture aggravée (art.24). 256 amendements ont été déposés pour les débats au Sénat les 16, 17 et 18 mars 2021.

Dans ce contexte, nos organisations réaffirment avec la LDH et la Libre Pensée leur attachement aux libertés individuelles et collectives et exigent le retrait de la loi sur la « sécurité globale », l'abrogation des décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage généralisé de la population et des militants syndicaux.

Rassemblement

Samedi 20 mars à 11h devant la sous-préfecture de Brive